

<p style="text-align: center;">Compte rendu Conseil municipal du mercredi 22 juillet 2020</p>

Conseillers municipaux présents : Christelle Cuenot, Lucie Baudier, Germain Bilat, Catherine Gerber, Mylène Griset-Mesnier, René Gruhier, Carlos Madeira Branco, Michel Maschino, Julien Olivier, François Carquigny.

Conseillers municipaux excusés : Marie-Jo Pialat (donne son pouvoir à René Gruhier).

Secrétaire de séance : Lucie Baudier

Madame le Maire déclare le quorum atteint et la séance ouverte.

➤ **1/ Mise à disposition d'un véhicule léger par le SDIS 70 pour le CPI d'Oiselay-et-Grachaux**

Julien Olivier explique le sujet.

Madame le Maire explique qu'une convention de partenariat existe entre le SDIS 70 et la commune. Un avenant à cette convention doit être signé pour faire la cession du véhicule au SDIS 70.

Il est proposé au conseil municipal d'acter la cession gratuite du véhicule du CPI d'Oiselay-et-Grachaux au SDIS 70 (qui le mettra à disposition d'un autre CPI) en contrepartie de la mise à disposition, par le SDIS 70, d'un véhicule de secours au CPI d'Oiselay-et-Grachaux.

Le Conseil municipal adopte cette cession à l'unanimité et autorise le Maire à signer l'avenant.

➤ **2/ Déplacement du panneau d'indication de la grande rue au niveau du chemin neuf**

Madame le Maire explique qu'il existe actuellement un problème de chevauchement de rue entre la grande rue et la route de Besançon en raison du mauvais emplacement du panneau « grande rue ».

Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser la prise d'un arrêté visant à déplacer le panneau « grande rue » d'une centaine de mètres au niveau de l'intersection entre le chemin neuf et la route de Besançon).

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité et autorise le Maire à prendre cet arrêté.

➤ **3/ Adoption d'une délibération générale pour l'attribution de bons ou chèques cadeaux**

Madame le maire explique qu'une délibération doit être adoptée pour régulariser le paiement des bons cadeaux offerts aux personnels ayant quittés la collectivité. Cette délibération sera également valable pour les bons d'achats futurs.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'adopter une délibération générale pour l'attribution de bons ou chèques cadeaux pour le personnel quittant la commune avec un montant maximum de bons ou chèques attribués de 300 €.

Un certificat administratif devra être signé à chaque bon attribué avec mention du personnel bénéficiaire et du montant des bons ou chèques cadeaux.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité

➤ **4/ Programme de travaux ONF**

Madame le Maire indique qu'une visite de terrain a eu lieu avec le garde ONF M. Vignot samedi 18 juillet. A cette occasion M Vignot a présenté le programme des travaux prévus sur la commune d'Oiselay-et-Grachaux.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'adopter le programme de travaux établi par l'ONF pour un montant de 1 605,50 € HT (travaux sylvicoles parcelle 37 et 13).

M. VIGNOT à alerter sur le fait que le marché ne se porte pas bien, et que tous les lots de bois mis en vente ne trouvent pas forcément acheteurs.

Concernant la coupe de bois prévue parcelle 22, plusieurs options sont envisageables :

- Les affouagistes pourront couper les futaies puis les bûcherons (si vente de bois il y a) couperont les arbres à la vente enfin, les affouagistes bénéficieront des têtes ;
- Les bûcherons (si vente de bois il y a) couperont les arbres destinés à la vente, les affouagistes s'occuperont des futaies et des têtes dans un second temps ;
- Il n'y a pas de vente de bois, les affouagistes pourront couper les futaies.

A savoir qu'il est possible de prévoir des lots à l'affouage pour enlever les arbres dangereux qui menacent de tomber le long de la route de Grachaux.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité

➤ **Questions diverses :**

- **Tour de table des délégués de commissions pour un point sur avancement des dossiers :**
- **Communication :** Carlos MADEIRA-BRANCO présente rapidement l'application « PanneauPocket » utilisée par 38 communes de la Haute-Saône pour un coût d'environ 180 € HT. Il a pris contact auprès de prestataires informatiques pour établir un devis pour la création d'un site internet. Ces sujets seront discutés lors de la commission Communication du mardi 15 septembre à 19H.
- **Délégué SIED :** Michel MASCHINO participera à l'AG du SIED à Vesoul le 29 août prochain et nous informe qu'il a déjà travaillé sur les besoins en éclairage du hameau de Grachaux.

- Chemins ruraux : Réunion entre adjoints et conseillers de la commission le 19 septembre à 9H pour faire le point sur les chemins concernés et les exploitants agricoles concernés.
- Fêtes et cérémonie : le panier des anciens est en cours d'élaboration et il y a une réflexion sur un contenu plus local et adapté aux personnes en maison de retraite. La fête du village est prévue le 19 septembre sauf interdiction de rassemblement dans le cadre du protocole Covid-19. Catherine GERBER est d'ores et déjà en relation avec le comité des fêtes.
- Aménagements et nouveaux équipements : Julien présente les équipements de l'aire de jeux qui sont stockés en mairie et qu'il faut débarrasser pour voir l'état, rendez-vous pris le mercredi 5 août à 9h. Des contacts ont été pris avec des sociétés spécialisées pour la création de cette future aire de jeux qui devrait être positionnée derrière la mairie.
- Bâtiments communaux : Une visite avec le Directeur du CAUE (*Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement*) pour une expertise de rénovation du bâtiment a eu lieu le jeudi 16 juillet dernier. Un retour chiffré est attendu.
 - Avancement dossier travaux RD5 : Lucie BAUDIER présente l'avancement du dossier et explique que le dossier de consultation des entreprises sera publié semaine 30, un courrier sera envoyé aux riverains concernés pour information sur les travaux et l'obligation de raccordement au réseau eaux usées. Les travaux de voirie sont prévus septembre/octobre 2020.
 - CCID : La liste des 24 noms sera envoyée jeudi 23 juillet.
 - Recensement INSEE : Une personne de la commune doit être désignée avant le 28 août pour gérer le recensement 2021 sur la commune, Marie-Josée PIALAT qui a déjà été coordinatrice lors de la dernière cession de recensement, est pressentie pour occuper à nouveau ce rôle.
 - Point actu CCPR : Christelle CUENOT présente la nouvelle équipe de la CCPR et annonce son poste de 2^{ème} Vice-Présidente de la CCPR en charge de la compétence enfance, petite enfance et éducation.
 - Distribution de la gazette le week-end du 25/26 juillet.
 - Location de la salle du périscolaire : nouvelle organisation et personnel à trouver pour gérer la location de la salle.